

ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT DE FRÉVILLE-DU-GATINAIS

Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le

06 FEV 2026

ID : 045-294501085-20260203-D_AFR_2026_02-DE

DÉLIBÉRATION DU 03/02/2026 DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT

Nombre de membres : L'an 2026, le 3 Février à 18:00, le Bureau l'Association Foncière de Remembrement dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MÉTIER Antony, Président.

En exercice : 7

Présents : 7

Date de convocation : 28/01/2026

A l'unanimité

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : M. MÉTIER Antony, Président, M. DEQUATRE Myriam, M. PELLETIER Laurent, M. CROUM Jean-Louis, M. NICOLLE Baptiste, M. BÉZILLE Bruno, M. CHENAULT Yohann

Secrétaire : M. BÉZILLE Bruno

D_AFR_2026_02 – Affectation du résultat de la section fonctionnement 2025

Après avoir approuvé le Compte Financier Unique **2025** (fusion entre le compte de gestion et le compte administratif) de l'Association Foncière de Remembrement, dressé par le Receveur Municipal,

Considérant l'excédent de fonctionnement **2025** réalisé de l'AFR de Fréville-du-Gâtinais de **27 174,42 €**

Considérant qu'il n'y a pas de besoin de financement en section d'investissement,

Le Bureau de l'Association Foncière de Remembrement, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **affecte** le résultat **2025** au 002 l'excédent de fonctionnement **27 174,42 €**
- **inscrit** ce résultat au budget primitif **2025**.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

A Fréville-du-Gâtinais, le 04/02/2026

Le Président,

MÉTIER Antony

